

UN NÉCESSAIRE PLAN D'URGENCE POUR LA CULTURE

À l'heure où l'écosystème de la culture, déjà fortement fragilisé, tente de relever la tête ; à l'heure où de nombreuses structures sont encore dans l'attente de consignes claires pour savoir si elle pourront maintenir ou non leurs événements ; à l'heure où l'absence d'horizon et de perspectives pour toute une profession privée d'emploi est une source d'anxiété insupportable ; à l'heure où chacun est en panne de vivre ensemble et cherche à donner du sens à l'action collective ; à l'heure où les artistes nous ont démontré en ces temps de confinement leur créativité et leur inventivité pour proposer des réponses en proximité ; à l'heure où de nombreux plans d'urgence sont brandis pour sauver tel ou tel secteur de l'économie, **notre collectivité doit prendre soin de ses artistes, de ses auteurs, de ses professionnel-les de la culture** qui sont indispensables à l'humanité de la cité.

L'enjeu n'est pas seulement économique ou touristique, il est celui du sens de ces métiers et du dialogue à renforcer entre les acteurs -trices de la culture et leurs tutelles politiques, il est question du courage politique nécessaire pour **maintenir une vie artistique et culturelle riche dans nos quartiers, nos villes, nos bourgs et nos campagnes.**

Nous, membres du Collectif Ensemble Osons L'Écologie appelons la Mairie de La Rochelle et son agglomération à proposer un plan d'urgence en faveur de la Culture :

1. Favoriser la reprise d'activité des artistes :

Non seulement, les acteurs-trices culturel-les sont privé-es d'emploi depuis deux mois, et certaines structures se retrouvent sans subvention sans trésorerie, mais aussi la suspension de perspectives dans le calendrier paralyse tout un écosystème.

Pour palier à cette situation préoccupante, nous demandons les mesures suivantes :

- **ouverture rapide des lieux de travail** pour que la création puisse reprendre (temps de travail sans public). Non seulement les lieux de résidence et lieux de fabrique dédiés mais aussi les salles municipales de La Rochelle et de la Communauté d'agglomération.
- **coproduction de spectacle** permettant aux artistes de créer et penser la rencontre avec et entre les citoyens, à l'aune des nouvelles contraintes. Cela contribuerait également pour les artistes à faire valoir leurs droits à l'intermittence.

=> A l'instar de l'initiative de la scène nationale les Quais à Angers, les équipements culturels municipaux et communautaires doivent se montrer solidaires des équipes locales et re-flécher leurs budgets 2020 dans la production de création en lien avec les habitants. En effet, il s'agit d'une formidable opportunité d'embrasser de nouvelles formes de création pour repenser le rapport aux citoyens.

- **achat et programmation de petites formes adaptées** aux contraintes sanitaires actuelles : mise en place d'une animation des espaces publics en lien avec les habitants en petite jauge, dans les espaces de proximité, dans les quartiers
- **achat d'œuvres pour soutenir les auteurs et les artistes notamment dans le champs des arts visuels et de la création musicale**

Vous annoncez, Monsieur Le Maire, dans votre « Lettre aux rochelais » des **investissements de 1 milliard d'euros dans le secteur du BTP**, exigez qu'une part de ce budget soit consacrée à l'achat d'œuvres avec l'activation de dispositifs tels que le "1% artistique" ou encore "1 Immeuble, 1 œuvre".

=> A l'instar de l'appel à projet lancé par le FRAC MECA, lançons de nouveaux appels à projets locaux, pour l'achat d'œuvres matérielles ou immatérielles, témoins de La Rochelle face à la crise du Covid.

- **adjoindre l'avis d'un conseil artistique** au conseil scientifique pour éclairer les décisions politiques

En effet, si les recommandations sanitaires et la prise en compte des avis des professionnels de la santé sont nécessaires pour l'organisation de la vie publique, le regard des équipes artistiques doit enrichir la réflexion et apporter la garantie de **la liberté d'expression artistique qui, rappelons-le, relève des droits humains fondamentaux.**

Ce conseil artistique doit être constitué d'artistes représentant l'ensemble des professions culturelles.

2. Apporter une aide financière exceptionnelle à travers un fonds de soutien

L'« année blanche » annoncée par l'État et l'enveloppe régionale d'aide aux associations, tous secteurs confondus, ne constituent pas une réponse suffisante pour la survie des artistes, des techniciens et des structures du territoire.

Le secteur de la culture est en souffrance :

- les tournées des créations sont déprogrammées sans visibilité sur les reprogrammations (recettes perdues complémentaires à l'intermittence)
- les artistes émergents n'ont pas accès à l'intermittence et les programmeurs ne s'engagent pas avec eux sur l'avenir
- le personnel administratif lié aux équipes artistiques n'est pas concerné par l'intermittence

et risque le licenciement économique

- les artistes du champ des arts visuels n'est pas pris en compte dans les aides annoncées par l'État car non structurés en association ou n'ayant pas les statuts permettant d'avoir accès aux aides économiques

Il est donc indispensable qu'un fonds de soutien émerge pour aider les artistes de notre territoire, toutes disciplines confondues.

3 – Aider les artistes à se structurer face à la situation de crise du secteur

La crise met en avant la précarité et le manque de structuration de certains artistes qui se retrouvent durement impactés. Au-delà des éléments développés, il est indispensable d'apporter l'information et le soutien nécessaire à l'activation des aides et de les aider à s'organiser.

Dans l'immédiat :

- **Soutien à l'activation d'aides** : Mise en place d'un service de soutien pour les artistes du spectacle vivant et des arts visuels en coordination avec Pôle emploi, le service économique de la CDA, le service insertion du département et les services de la ville.

A moyen terme

- **Aide à structuration et à la mutualisation** : mise en place d'une coopérative culturelle permettant aux artistes d'ouvrir des droits et de réagir plus efficacement face aux difficultés
- **Aide à la mise en place d'une instance officielle de représentation des artistes** auprès des collectivités pour garantir le respect de leurs droits, à défaut d'une « Chambre des métiers de la culture »
- **Aide matérielle ou financière** afin d'accéder à des formations pour élargir le champ des compétences ou envisager des reconversions

Il y a urgence ! Parce que l'emploi est compromis, parce que l'identité même de notre cité, de nos quartiers et de nos bourgs est menacée, parce que c'est en partie à nos auteurs, nos artistes, nos opérateurs de la culture que nous devons une part de notre humanité, il faut non seulement faire le nécessaire pour leur offrir un horizon mais aussi leur dire ô combien on les aime et combien ils nous manquent.

On a besoin d'eux afin de **faire société aujourd'hui pour demain.**

« Les artistes sont des catalyseurs d'humanité

Sans artiste.

Une part d'humanité nous quitte ! » F L

Le collectif de citoyen-ne-s « Ensemble osons l'écologie »